

DOSSIER

Cancers des jeunes adultes

AGIR AUJOURD'HUI POUR LES GÉNÉRATIONS DE DEMAIN



5/ TRANSMETTRE,
CÔTÉ PRATIQUE

L'ASSURANCE-VIE :
TRANSMETTRE RAPIDEMENT
ET SIMPLEMENT

7/ GRÂCE À VOUS

ACQUISITION DE SCANNERS
DE NUMÉRISATION DE LAMES

8/ ENGAGÉS CONTRE
LE CANCER

MARGAUX, TÉMOIGNE
DE SON ENGAGEMENT

FACE À LA HAUSSE DES CANCERS D'APPARITION PRÉCOCE, LA RECHERCHE DOIT S'ACCÉLÉRER

Il persiste, aujourd'hui encore, une tendance à considérer le cancer comme une pathologie réservée aux personnes âgées. Cependant, dans le monde, on observe une hausse des cas de cancers chez les jeunes adultes (20 - 40 ans), ainsi que du nombre de décès associés.

Cette augmentation préoccupante est mondiale et particulièrement prononcée pour les cancers gastro-intestinaux, du sein et du poumon. Elle l'est d'autant plus que ces cancers d'apparition précoce sont en tout point différents des cancers qui affectent les patients vieillissants.

Malgré les avancées de la recherche, les cancers précoces demeurent difficiles à prévenir, à dépister et à soigner. Ils représentent ainsi un enjeu majeur, tant sur le plan socio-économique que pour la santé publique.

Votre générosité, ainsi que les legs, donations et assurances-vie, constituent une ressource essentielle pour doter nos chercheurs des moyens de protéger les générations futures. Aussi, vous trouverez un dossier juridique sur l'assurance-vie, un mode de soutien rapide et efficace pour soutenir nos projets.

Bonne lecture et merci pour votre présence à nos côtés.



Professeur Fabrice Barlesi
Directeur Général
de Gustave Roussy

Le cancer est une maladie qui touche tout le monde et, plus que jamais, les jeunes adultes (20 à 40 ans). Depuis 5 ans, chercheurs et médecins observent une baisse de l'âge au diagnostic, sans pouvoir complètement l'expliquer. Face à cet enjeu sociétal majeur, les équipes de Gustave Roussy agissent pour améliorer la santé des nouvelles générations.



Près d'un million de jeunes adultes dans le monde, âgés de 20 à 40 ans, sont aujourd'hui touchés par un cancer. Entre 1990 et 2019, l'incidence mondiale du cancer chez cette population a augmenté de 79,1%, et le nombre de décès par cancer dits « à apparition précoce » de 27,7%*. Cette hausse, bien que plus prononcée pour les cancers gastro-intestinaux, du sein et du poumon, couvre un large spectre de cancers. Pourtant, malgré le poids important qu'ils imposent aux malades et à la société, ces cancers des jeunes adultes, dont la biologie tumorale est unique, reçoivent moins d'attention en matière de prévention, de dépistage et de prise en charge. Parce qu'ils sont diagnostiqués tardivement, leur pronostic est, plus sombre que celui observé chez les enfants ou les personnes âgées avec des tumeurs malignes similaires.

« Un cancer à 30 ans » : un programme pour développer la médecine de précision

Parce que les cancers d'apparition précoce constituent aujourd'hui une priorité pour protéger les générations de demain, Gustave Roussy, pionnier dans la lutte contre le



PAROLE D'EXPERT



Dr Elie Rassy
Oncologue Médical
à Gustave Roussy

*Les cancers chez les jeunes adultes, de 20 à 40 ans, représentent un enjeu majeur en oncologie. À cet âge, la maladie bouleverse des vies en pleine construction, change des parcours professionnels et familiaux. Il est urgent de comprendre les mécanismes spécifiques de ces cancers. Avec le programme « **Un cancer à 30 ans** », Gustave Roussy se mobilise pour mieux comprendre les causes de ces cancers et a pour ambition de développer des traitements sur-mesure, tout en améliorant les stratégies de prévention pour cette jeune population. Notre objectif est d'agir ensemble pour les futures générations et sauver le plus de vies. Ce combat est le nôtre et il nous concerne tous !*

cancer, a développé « **Un cancer à 30 ans** », un programme médico-scientifique pluridisciplinaire, précurseur et lanceur d'alerte, dont l'ambition est d'accélérer la recherche pour améliorer le dépistage, les soins et la qualité de vie des patients atteints d'un cancer avant 40 ans.

OBJECTIF 1 Découvrir les causes des cancers de ces jeunes adultes pour mieux les prévenir et mieux les détecter

Aujourd'hui, aucune hypothèse unique validée ne peut expliquer la hausse spectaculaire du nombre de cancers chez les jeunes adultes. Il existe néanmoins des pistes sérieuses, notamment celle de l'exposition accrue aux agents cancérigènes et aux polluants environnementaux (pesticides, microplastiques, pollution atmosphérique, sonore, visuelle, ...), les perturbateurs endocriniens, l'obésité et le syndrome métabolique, l'utilisation d'antibiotiques dans l'enfance ou encore les changements dans nos styles de vie (alimentation, sommeil, ...), qui viendraient interagir avec les prédispositions génétiques,

polygéniques ou épigénétiques de chaque individu. Le programme «**Un cancer à 30 ans**» vise donc à trouver une explication, en découvrant de nouvelles altérations génétiques et en détectant la présence de composants organiques ou inorganiques dans la tumeur, les tissus sains et les échantillons sanguins de plusieurs cohortes rassemblant des jeunes adultes atteints de cancers du côlon, du pancréas, du sein et du poumon.

OBJECTIF 2 Identifier les caractéristiques des cancers des jeunes adultes pour mieux les soigner

La biologie des cancers chez les jeunes adultes est unique. Contrairement aux enfants ou aux personnes plus âgées, les jeunes adultes ont passé la puberté, mais n'ont pas encore subi les effets du déclin hormonal, de la détérioration du système immunitaire ou du dysfonctionnement organique associés aux maladies chroniques, ce qui influence leur développement mais également leur réponse aux traitements.

Afin de développer des stratégies de traitement efficaces et d'améliorer le taux de survie, le **programme « Un** ...



Dr Elie Rassy en consultation.

Transmettre son patrimoine pour accélérer la recherche contre les cancers d'apparition précoce

- 20 000 € coût des kits de prélèvement pour les 1 000 patients de la cohorte YODA
- 5 000 € coût des analyses d'un patient inclus dans la cohorte YODA
- 3 000 € coûts des kits de prélèvements de cheveux pour les 1 000 patients de la cohorte YODA
- 1 000 € coût du recueil des données cliniques d'un patient de la cohorte YODA

« Aujourd'hui, le pronostic de survie pour les cancers à début précoce est encore très sombre. »

- ... **cancer à 30 ans** » a pour second objectif de profiler 1 500 cancers d'adultes jeunes, en utilisant des technologies avancées de séquençage. Les données recueillies seront ensuite analysées par trois équipes de science des données de renommée internationale travaillant actuellement à Gustave Roussy.

OBJECTIF 3 Améliorer la qualité de vie des survivants de cancers précoces

Les jeunes adultes peuvent avoir tendance à se considérer « invincibles » et à privilégier leurs engagements académiques, professionnels ou sociaux au détriment de leur santé. Ils sont donc moins susceptibles d'adhérer aux instructions de traitement, aux plans de suivi ou aux protocoles d'essais cliniques. Ceci est d'autant plus préoccupant que les cancers survenant à un jeune âge sont plus à risque d'entraîner des séquelles à long terme (problèmes de fertilité, troubles cognitifs, ...). C'est la raison pour laquelle le troisième objectif du projet « **Un cancer à 30 ans** » est de permettre à chaque patient en rémission de mieux vivre l'après cancer, en

les conviant à une « Journée de Transition », où ils pourront recevoir des outils personnalisés et des conseils sur mesure (gestion des effets secondaires, reprise d'une vie équilibrée, prévention des rechutes, ...) lors d'ateliers pratiques, de conférences et d'échanges individuels avec des experts en oncologie et en soins de support.

Le programme « Un cancer à 30 ans » requiert la générosité de ses donateurs et bienfaiteurs

Ce projet est né grâce au soutien des testateurs et des donateurs de Gustave Roussy qui ont financé certaines cohortes du programme. Cette générosité, essentielle à son lancement, l'est aussi pour permettre aux chercheurs d'atteindre leurs objectifs. Les legs, donations et assurances-vie constituent donc un geste ultime de générosité pouvant permettre de commencer plus vite, d'avancer plus loin et d'aboutir plus rapidement à des solutions vitales pour tous les jeunes adultes atteints de cancers à début précoce. ●

* Zhao et al. *BMJ Oncology* 2023.

TRANSMETTRE SON ASSURANCE-VIE POUR LUTTER CONTRE LES CANCERS DES JEUNES ADULTES

L'assurance-vie, placement préféré des Français, est un précieux outil de transmission. Elle permet de désigner librement un ou plusieurs bénéficiaires et constitue un moyen rapide et efficace de soutenir Gustave Roussy ou sa Fondation dans la recherche contre le cancer. Que vous ayez déjà un contrat ou envisagiez d'en souscrire un, cet article répondra à vos questions les plus courantes.



Mathilde Hérault et Céline Daniel, en rendez-vous testateur

Quelques notions sur l'assurance-vie

Un contrat d'assurance-vie est un accord conclu entre un individu (le souscripteur) et un organisme financier (banque ou compagnie d'assurance), qui comprend deux grands types de garanties :

- **L'assurance en cas de vie** : le souscripteur verse des primes, ponctuellement ou régulièrement, pour se constituer un capital, dont il peut disposer à échéance du contrat ou sous forme de rente périodique (complément de revenus ou de retraite).
- **L'assurance en cas de décès** : le capital est versé au décès de l'assuré selon les instructions du souscripteur. Il peut s'agir d'individus ou d'entités telles que Gustave Roussy ou sa Fondation, s'ils ont été désignés comme bénéficiaires lors de la souscription du contrat.

L'assurance-vie, un levier de transmission fiscalement avantageux

L'assurance-vie est tout d'abord avantageuse pour le souscripteur : à son décès, les contrats avec des cotisations versées avant les 70 ans, dont la valeur totale ne dépasse pas 152 500 € sont exonérés d'impôts. Pour les montants excédant ce seuil, un prélèvement forfaitaire est appliqué (20 % jusqu'à 700 000 €, et 31,25 % pour la portion excédant 852 500 €).

VOS
QUESTIONS
NOS
RÉPONSES

QUELLE EST LA DURÉE D'UNE ASSURANCE-VIE ?

Un contrat d'assurance-vie n'a pas de durée fixe imposée par la loi.

Il prend automatiquement fin au décès du souscripteur, ce qui permet la transmission du capital aux bénéficiaires désignés.

Le souscripteur peut également choisir de mettre fin au contrat de son vivant, en rachetant l'intégralité des fonds. Afin d'optimiser son rendement et de compenser les éventuels frais d'entrée, nous vous conseillons de conserver votre contrat d'assurance-vie pendant plusieurs années.

PUIS-JE MENTIONNER PLUSIEURS BÉNÉFICIAIRES DANS MON CONTRAT D'ASSURANCE-VIE ?

Oui, vous pouvez inclure dans votre contrat plusieurs bénéficiaires et définir précisément la répartition du capital. Nous vous recommandons d'exprimer cette répartition en pourcentage et non en euros, afin de tenir compte des intérêts et des plus-values du temps. Vous pouvez ouvrir autant de contrats que vous souhaitez, mais veillez à indiquer au minimum un bénéficiaire par contrat pour garantir une transmission conforme à vos souhaits.

DOIS-JE INFORMER GUSTAVE ROUSSY QUE JE L'AI CHOISI COMME BÉNÉFICIAIRE DE MON ASSURANCE-VIE ?

Ce n'est pas obligatoire, mais nous vous recommandons de le faire afin que nous ayons connaissance de votre souhait et puissions suivre les démarches nécessaires après votre décès. Vous garantirez ainsi le respect de vos volontés, tout en facilitant les échanges administratifs.



5 BONNES RAISONS DE SOUSCRIRE UNE ASSURANCE-VIE EN FAVEUR DE GUSTAVE ROUSSY OU SA FONDATION

Depuis 2009, Gustave Roussy et sa Fondation sont labellisés « Don en Confiance », gage de transparence et de fiabilité. L'assurance-vie est donc un moyen simple et rapide d'agir pour mieux prévenir, mieux soigner et mieux guérir les cancers d'apparition précoce. Grâce à elle, vous nous donnez les moyens de :

1

Développer des projets de recherche innovants comme le projet « Un cancer à 30 ans »

2

Acquérir des équipements de pointe qui bénéficieront à chaque patient, quel que soit son âge

3

Construire de nouveaux bâtiments de recherche pour y accueillir de nouveaux talents médico-scientifiques, dans des laboratoires à la pointe des nouvelles technologies

4

Rénover des unités de soins pour mieux accueillir les patients, dans un environnement digitalisé.

5

Améliorer la qualité de vie des patients pendant et après un cancer notamment des patients jeunes qui ont plus de séquelles (fertilité, troubles cognitifs, ...)

- L'assurance-vie est également intéressante pour Gustave Roussy et sa Fondation reconnue d'Utilité Publique. En tant qu'organismes habilités à recevoir des legs, donations et assurances-vie, ils sont en effet exonérés de droits de mutation à titre gratuit et de toute taxation liée au versement du contrat d'assurance-vie (article 795 du Code Général des Impôts). Par ailleurs, sachez que le contrat d'assurance-vie permet une transmission « hors succession », ce qui signifie que les capitaux versés au(x) bénéficiaire(s) ne sont pas intégrés au règlement de la succession, si les primes versées sur le contrat sont proportionnées aux revenus, aux dépenses et au mode de vie du souscripteur.

La transmission d'un contrat d'assurance-vie à Gustave Roussy, un geste généreux et efficace pour accélérer la recherche

L'assurance-vie est un levier indispensable pour financer la recherche contre les cancers d'apparition précoce et ce mode de soutien est d'autant plus précieux qu'il est simple, rapide et très sécurisé, pour les équipes de Gustave Roussy et pour vous-même.

L'assurance-vie est en effet une formule souple et au taux d'intérêt avantageux, qui s'adapte à votre rythme et à vos moyens, tout en vous permettant de disposer librement de votre capital. Elle vous permet de soutenir les chercheurs et, si vous le souhaitez, d'affecter rapidement le capital de votre assurance-vie au projet de recherche de votre choix. Contrairement à un legs, un dossier d'assurance-vie est géré en deux mois et les fonds sont donc disponibles très rapidement. Par ailleurs, la démarche est très simple :

- **Pour ouvrir une assurance-vie au bénéfice de Gustave Roussy –ou- de sa Fondation**, il vous suffit d'inscrire les coordonnées suivantes sur votre contrat : Gustave Roussy **ou** Fondation Gustave Roussy (selon l'entité juridique choisie), 39 rue Camille Desmoulins - 94800 Villejuif.
- **Si vous possédez déjà un contrat et souhaitez modifier sa clause bénéficiaire**, contactez l'organisme gestionnaire en lui envoyant une lettre recommandée avec accusé de réception. Mentionnez-y le ou les numéros de contrats concernés, ainsi que la désignation du ou des nouveaux bénéficiaires, de manière claire et précise. ●

PAROLE D'EXPERT



Thomas PLEHIERS

Agent Général en assurance, spécialisé en prévoyance et patrimoine

En tant que conseiller en gestion de patrimoine, j'accompagne mes clients dans la gestion de leur patrimoine et leur sécurité financière. Lorsqu'une association est bénéficiaire, il est essentiel de bien comprendre la clause et de vérifier son éligibilité. Modifier cette clause est gratuit et illimité, il est donc important d'en discuter avec son conseiller. Mon accompagnement personnalisé permet de garantir le respect des volontés, d'optimiser les aspects fiscaux et de soutenir une cause qui tient à cœur à mes clients.

► 4,5 M€ : Nouvel équipement en radiochirurgie : le ZAP-X



Cette technologie est une alternative à la chirurgie pour traiter efficacement de nombreuses tumeurs cérébrales. Le ZAP-X offre des centaines de faisceaux de rayonnement à angle unique avec une

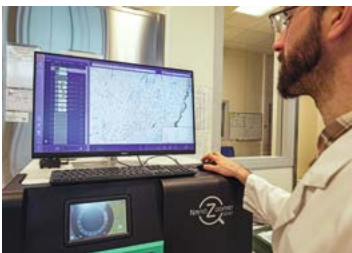
précision inégalée. Cette radiochirurgie est non invasive, sans incision ni anesthésie et permet d'administrer la dose de rayonnement prescrite à la cible tout en évitant de toucher les tissus sains, préservant ainsi les fonctions cognitives du patient. Le traitement s'effectue en 1 à 5 visites ambulatoires et les patients reprennent une vie normale le jour-même contrairement à la chirurgie.

► 2 M€ : Acquisition de scanners de numérisation de lames



Dans le cadre de sa transformation numérique, le Département de Biologie et Pathologie Médicales s'équipe de 5 scanners de numérisation de lames. Ces équipements de haute technologie numériseront les 900 lames par jour issues du laboratoire permettant un gain de temps et d'efficacité et des échanges entre pathologistes facilités.

Grâce au développement de projets de recherche basés sur l'intelligence artificielle, les pathologistes pourront également prédire le risque de rechute d'un cancer, notamment pour les cas intermédiaires où il est parfois difficile de trancher entre un bon ou un mauvais pronostic.



Dr. Alice Boilève,
principale investigatrice du projet YODA

► 550 K€ : Lancement de la cohorte européenne YODA*

Incluant 300 patients atteints de cancers du côlon, du pancréas ou gastrique précoces, YODA est une cohorte composée de patients âgés de 20 à 49 ans.

Cette étude vise à générer des connaissances sur les facteurs à l'origine du développement et de la progression des cancers digestifs chez les jeunes adultes, et à proposer un plan de prévention dédié à cette jeune population. Son financement a notamment été rendu possible par la fondation ARCAD, Unicancer et des dons affectés à ce projet. Mais également par Jeanne Marie qui a effectué une donation de l'appartement de son conjoint Thibaut décédé d'un cancer digestif. Les équipes de Gustave Roussy sont très reconnaissantes de ce geste.

* Young Onset Digestive Adenocarcinoma





Margaux, bienfaitrice

J'ai été confrontée très jeune au cancer puisque ma maman est morte d'un cancer de l'ovaire alors que j'avais 19 ans...

Mais j'ai surtout accompagné récemment une amie de longue date dans son combat contre un angiosarcome. Elle a été accompagnée par les équipes de Gustave Roussy de manière exceptionnelle jusqu'au bout. À l'Institut, elle a retrouvé son humanité, sa dignité, elle n'était plus un numéro contrairement à ce qu'elle avait vécu à l'hôpital où elle était prise en charge initialement. À la suite de la perte récente de mon père, j'ai décidé d'ouvrir une assurance-vie au bénéfice de Gustave Roussy. La procédure est extrêmement simple et l'Institut est exonéré de droits de mutation donc cela bénéficiera intégralement aux équipes de recherche. Pour m'accompagner dans ma démarche, j'ai pris contact avec l'équipe de la relation testateurs, l'accueil très humain, les explications claires m'ont tout de suite donné confiance. Ce geste, il faut vraiment le faire le sourire aux lèvres car cela permettra à d'autres patients, des êtres aimés de ne pas mourir du cancer. Cette maladie est trop répandue pour qu'on ne fasse rien, n'attendons-pas d'être personnellement touché pour agir.



J'ai été confrontée très jeune au cancer puisque ma maman est morte d'un cancer de l'ovaire alors que j'avais 19 ans...

Mais j'ai surtout accompagné récemment une amie de longue date dans son combat contre un angiosarcome. Elle a été

accompagnée par les équipes de Gustave Roussy de manière exceptionnelle jusqu'au bout. À l'Institut, elle a retrouvé son humanité, sa dignité, elle n'était plus un numéro contrairement à ce qu'elle avait vécu à l'hôpital où elle était prise en charge initialement. À la suite de la perte récente de mon père, j'ai décidé d'ouvrir une assurance-vie au bénéfice de Gustave Roussy. La procédure est extrêmement simple et l'Institut est exonéré de droits de mutation donc cela bénéficiera intégralement aux équipes de recherche. Pour m'accompagner dans ma démarche, j'ai pris contact avec l'équipe de la relation testateurs, l'accueil très humain, les explications claires m'ont tout de suite donné confiance. Ce geste, il faut vraiment le faire le sourire aux lèvres car cela permettra à d'autres patients, des êtres aimés de ne pas mourir du cancer. Cette maladie est trop répandue pour qu'on ne fasse rien, n'attendons-pas d'être personnellement touché pour agir.



Par un legs ou une assurance-vie, ils ont fait progresser la recherche contre le cancer. Leur nom restera à jamais gravé dans nos cœurs et lié à des découvertes capitales.

M. BASCHIERI D. - Mme BATTAGLINO A. - M. BONCHE J.-M. - Mme CANETTO J. - Mme CASALIS CAZALA D. - Mme COCHET M. - Mme CONNAN S. - M. CORBEAU M. - Mme CRETEL F. - M. DUPUY R. - Mme FEBER G. - Mme FRAYSSINET O. - M. GARREC J.-C. - M. GUERIN M. - Mme KUHM M. - Mme LAUGIER C. - Mme LAURENT M. - Mme LAURIAN J. - M. LETERRIER J. - Mme LE GLUHER M.-A. - Mme LOZEVIS M.-J. - Mme L'HYVER R. - Mme MADELRIEUX R. - Mme MATHIEU M. - M. MULFERRER H. - Mme MURAT G. - Mme

NICOLIER M.-C. - Mme PECH M.-C. - M. PELISSIER R. - M. POULIN A. - M. SCHNEIDER A. - Mme SIMONNET P. - Mme RENOU A. - M. ROBIN A. - Mme ROUTHÉ M.-F. - Mme TRINQUET P. - M. VALETTE D. - Mme VALTRE J. - Mme VAN DE VELDE C. - Mme VISQUESNEL A.

VOS CONTACTS DÉDIÉS



Mathilde Hérault

Responsable du développement des libéralités et de la relation testateurs



01 42 11 57 86 ou
07 64 63 05 92



mathilde.herault@gustaveroussy.fr



Céline Daniel

Chargée du développement des libéralités et de la relation testateurs



01 42 11 55 71 ou
06 59 53 09 01



celina.daniel@gustaveroussy.fr

GUSTAVE / ROUSSY
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS

39 rue Camille Desmoulins
94800 Villejuif
www.gustaveroussy.fr

Directeur de la publication : Fabrice Barlesi - Comité éditorial : Direction de la marque et de la philanthropie - Crédits photos : Gustave Roussy, DR - Réalisation : TCgraphite - Impression : SIB Imprimerie - Mars 2025.

